

ENCICARTS

2020



ArcInfo en un coup d'oeil Support publicitaire numéro 1 dans le canton de Neuchâtel

ARCInfo

85'000

lecteurs s'informent
grâce à ArcInfo (print+digital)
tous les jours,

soit
64%

de la population du canton de Neuchâtel



En moyenne mensuelle,

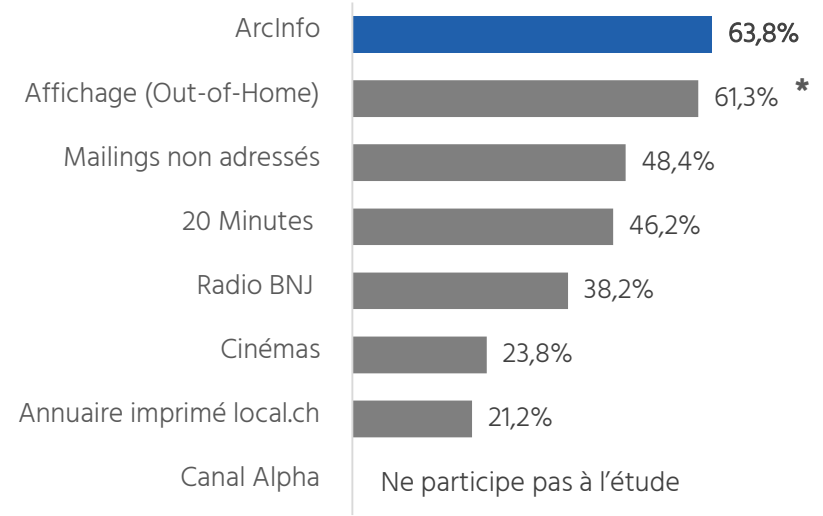
356'600

visiteurs uniques et

1'617'386

visites sur les supports
numériques

La meilleure pénétration dans le canton de Neuchâtel comparée aux autres médias



* Uniquement si la campagne est sur la totalité des panneaux d'affichage du canton de Neuchâtel

Grâce à ArcInfo, distinguez-vous de la publicité de masse dans les boîtes aux lettres et évitez les 47% de «stop pub»!

3 raisons d'encarter dans ArcInfo

- Profitez de l'impact du média : l'encart profite de tous les avantages du support publicitaire N° 1 dans le canton de Neuchâtel (crédibilité, tirage, lectorat).
- Au maximum trois encarts par édition sont acceptés.
- Evitez les «stop pub»: **47%** des boîtes aux lettres du canton de Neuchâtel sont munies de cet autocollant.



	Exemplaires à livrer	Encart 6 à 25g	Encart 26 à 50g	Encart 51 à 75g	Encart 76 à 100g
Edition totale	25'000	7'500.-	9'900.-	13'200.-	16'500.-
Split BAS	13'700	4'700.-	6'200.-	8'200.-	10'300.-
Split HAUT	8'000	2'800.-	3'700.-	5'000.-	6'200.-

Supplément de 20 % facturé si l'encart comprend de la publicité autre que celle de l'annonceur.
Max. 3 encarts acceptés mais max. 2 diffusions différentes par édition.



Régions HAUT

Le Locle

La Chaux-de-Fonds

Vallon de St-Imier

Franches Montagnes

Régions BAS

Val-de-Ruz

Val-de-Travers

Neuchâtel

Entre-deux-Lac

Littoral

La Neuveville

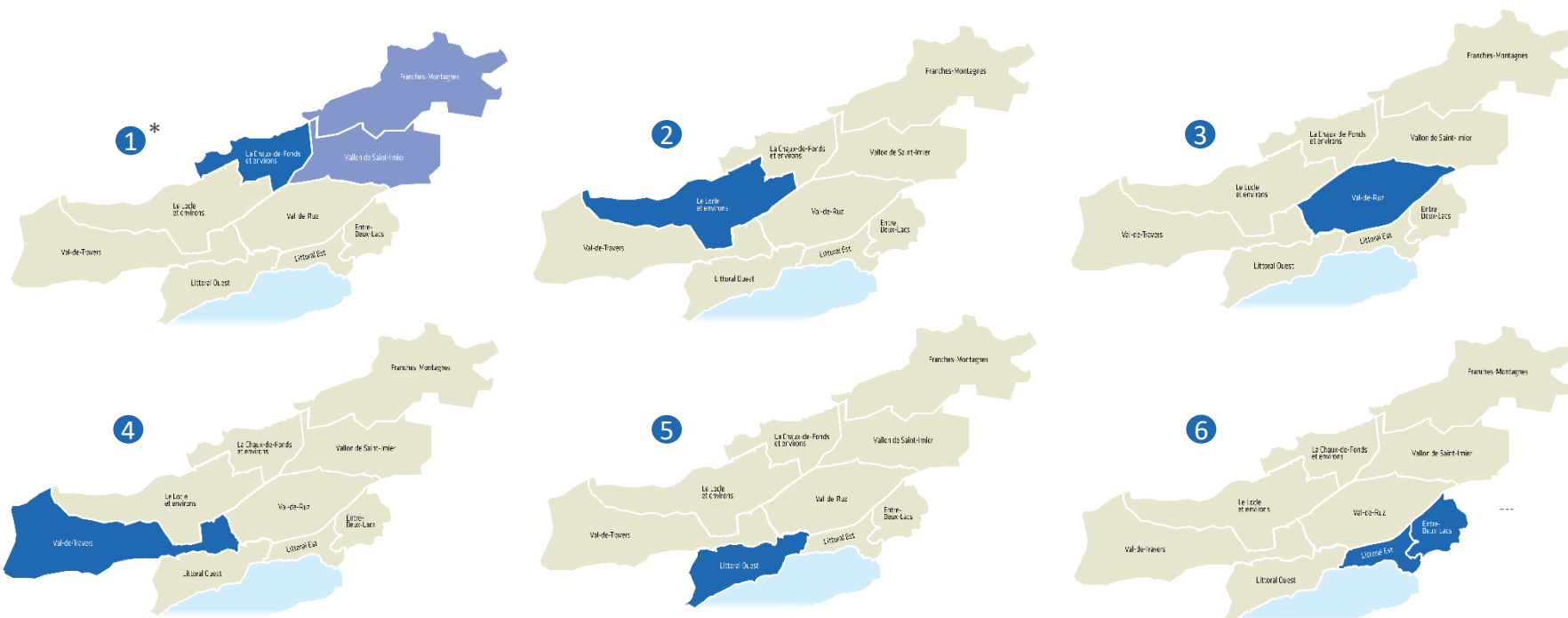
2020

Encart dans une édition tous-ménages

ARCInfo

	Exemplaires à livrer	Encart 6 à 25g	Encart 26 à 50g	Encart 51 à 75g	Encart 76 à 100g
Edition totale tous-ménages	88'000	14'080.-	15'840.-	17'600.-	22'000.-
① Split La Chaux-de-Fonds et environs*	21'000	3'570.-	3'990.-	4'410.-	5'460.-
② Split Le Locle et environs	8'500	1'700.-	1'870.-	2'040.-	2'465.-
③ Split Val-de-Ruz	8'000	1'600.-	1'760.-	1'920.-	2'320.-
④ Split Val-de-Travers	7'000	1'400.-	1'540.-	1'680.-	2'030.-
⑤ Split Littoral Ouest	15'000	2'700.-	3'000.-	3'300.-	4'050.-
⑥ Split Neuchâtel-ville et Littoral Est	31'000	5'270.-	5'890.-	6'510.-	8'060.-

Supplément de 20 % facturé si l'encart comprend de la publicité autre que celle de l'annonceur.
Max. 3 encarts acceptés mais max. 2 diffusions différentes par édition.



* Franches-Montagnes et Vallon de Saint-Imier : uniquement abonnés

Délais : Réservation : 20 jours avant parution. Livraison : min. 4 / max. 7 jours ouvrables avant la parution.

Jours d'encartage disponibles : Du lundi au samedi.

Présentation des modèles :

L'acceptation définitive d'un encart dépend de la présentation de 5 modèles du produit définitif ou de 5 modèles aveugles au format et dans le papier du tirage (poupée) du produit qui sera livré. Les 5 exemplaires doivent être en possession de l'éditeur au minimum 15 jours avant parution. L'acceptation d'un modèle est indissociable de l'acceptation d'une date d'encartage. En cas de doute sur la réussite d'un encartage, l'imprimerie propose un test, moyennant l'envoi d'au moins 300 exemplaires.

Les modèles sont à adresser à : **impact**medias SA, Madame Nicole Voisin, Avenue du Vignoble 3, 2000 Neuchâtel.

Type d'encart :

Sont acceptés : prospectus, enveloppe, pochette, journal.

Ne sont pas acceptés : carte commerciale réponse avec pointillage, BVR seul, encart comportant un encart libre ou des produits collés (par exemple : carte poste), encart d'une autre forme que rectangulaire ou carrée, échantillon (sachet), encart agrafé dans le journal, encart collé dans le journal, autres encarts d'une autre matière que du papier, format avec pli en accordéon. Seuls les imprimés brochés par agrafage dans le pli et dont les agrafes sont au moins à 12 mm des bords coupés sont acceptés. La grosseur des agrafes doit être adaptée à l'épaisseur des produits piqués dans le pli, c'est-à-dire qu'elles ne doivent pas avoir une surépaisseur. Les imprimés thermocollés avec dos carré sont refusés.

Format :

Le format est variable selon le poids, le grammage et le nombre de feuilles. Chaque encart est examiné à la soumission. Le format minimum accepté est le A6 au format long (105x148mm). Pour le format oblong, une validation technique est obligatoire. Le format maximum accepté est le format journal (235x315mm)

Grammage de l'encart :

Feuillets individuels : format A6 : grammage de 180g/m² minimum. Format A5 : grammage de 170g/m² minimum.

Entre A4 et A5 : grammage de 150g/m² minimum.

Encart de plusieurs pages : 4 pages : grammage de 100g/m² minimum. 8 pages : grammage de 50g/m² minimum. Pour les encarts sur papier journal, nous recommandons un minimum de 8 pages et un grammage minimum de 52g/m². Un encart de 4 pages sur papier journal est possible sur du papier 60g/m². Pour un encart placé en cahier supplémentaire, un minimum de 8 pages est exigé.

Types de plis :

Les dépliants et brochures doivent avoir le grand côté fermé par le dernier pli. Les plis "accordéon" et "fenêtre" sont refusés. Nous acceptons un seul format oblong par parution.

Nombre d'encarts par édition :

Une pluralité d'encarts est possible selon le titre et le jour d'édition. Bien entendu, l'accord des clients est exigé. Un seul encartage partiel est admis par production, mais d'autres encartages sur tout le tirage peuvent être prévus. L'acceptation d'un encart est aussi liée aux nombres d'encarts prévus un même jour. Son poids ne devrait pas dépasser 100 grammes. Dans ce cas, un seul encart commercial avec ce grammage sera accepté.

Rognage : Les encarts doivent être rognés en angle droit et tous avoir le même format. Ils ne doivent présenter aucun défaut de rognage.

Emplacement : Aucun emplacement fixe ne peut être demandé.

Nombre d'exemplaire à livrer : selon indication.

Conditionnement pour la livraison :

Le type et la forme des encarts livrés doivent pouvoir permettre un traitement immédiat sans aucune préparation manuelle supplémentaire. Les encarts collés les uns aux autres, présentant une charge électrostatique trop importante ou dont la couverture est exagérément siliconée, ainsi que les encarts humides se sont pas aptes au traitement. Il en va de même pour les encarts dont les angles et les bords sont cornés, dont le dos n'est pas bien formé ou qui présentent des faux plis.

Livraison : franco domicile (sans taxation, par exemple TVA, dédouanement).

Réserves

L'encart peut être refusé en tout temps. Les frais de reprise des encarts sont à la charge de l'annonceur si :

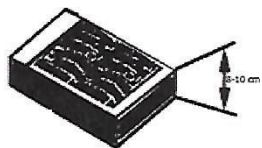
- le modèle n'a pas été préalablement soumis
- les encarts livrés ne correspondent pas au modèle soumis
- le délai de livraison n'est pas respecté.

Nous n'accordons ni réduction de prix, ni dommages et intérêts au cas où :

- le produit principal perdrait son encart pour des raisons techniques ou lors de l'acheminement,
- les encarts se dégraderaient lors de l'encartage .

Si pour l'une ou l'autre raison invoquées, l'encart entraîne des retards, des non-ventes ou des frais supplémentaires de traitement, l'éditeur ou l'imprimerie sera en droit de les facturer au client.

L'encartage de préimprimés dans la salle d'expédition est une pratique de plus en plus courante en Europe, et le traitement des différents encarts par les journaux de plus en plus compliqué. L'espace disponible pour le stockage des palettes de préimprimés dans les entrepôts et dans la salle d'expédition n'est pas illimité. Des recommandations communes pour la palettisation des encarts profiteront tant aux journaux qu'aux imprimeries de suppléments. Un accord sur la façon de procéder évitera bien des tâches inutiles et permettra aux imprimeries d'économiser temps et matériel. Par ailleurs, l'endommagement des encarts sera réduit au minimum. Le non-respect de ces directives peut entraîner des coûts supplémentaires qui seront facturés, voire le refus de la marchandise.



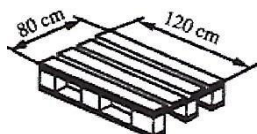
Confection des paquets

- Les paquets d'encarts peuvent être constitués en plusieurs poignées croisées.
- Paquets sous bande de 100 exemplaires minimum, croisés par 50 exemplaires.
- Les poignées contiennent uniquement des encarts dans le même sens.
- Les paquets d'une même rangée doivent avoir la même hauteur.



Ne pas ficeler ou emballer les paquets

- Les paquets ne doivent être ni ficelés ni mis sous film afin d'économiser temps et matériel.
- Le ficelage peut endommager les encarts.



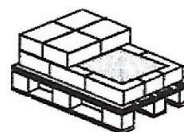
Des palettes euro standards solides (réutilisables ou perdues)

- Utiliser des palettes en bois de 80 x 120cm.
- Pour faciliter la manutention, les palettes doivent pouvoir être embrochées des quatre côtés par le chariot élévateur ou le dispositif de levage.



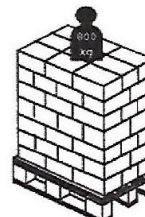
Couvrir la palette d'une feuille avant l'empilage

- La palette doit être protégée par une feuille de carton solide pour éviter d'endommager la couche du dessous.
- Cette feuille protège les encarts contre la saleté



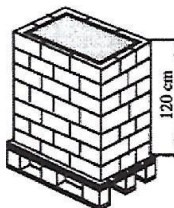
Placer une feuille de carton entre chaque couche de paquets

- Une feuille de carton placée entre chaque couche de paquets accroît la stabilité de la pile, ce qui est particulièrement important au moment de l'empilage.



Poids maximal de la palette chargée: 800 kg

- Le poids limite de sécurité pour la manutention avec un appareil de levage est de 800 kg.



Hauteur maximale de la palette chargée: 120 cm

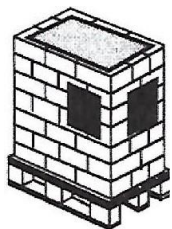
- Une hauteur supérieure pose problème pour le déchargement manuel.
- Plus la pile est haute, plus elle est susceptible d'être déséquilibrée.

Protéger le dessus de la palette chargée

- Une simple feuille de carton suffit si la palette n'est pas empilée. Pour les palettes empilées les unes sur les autres, une coiffe solide en bois est nécessaire.

Un empilage aligné

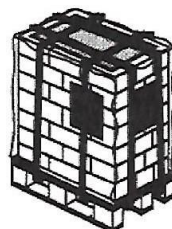
- Empiler les paquets en rangées serrées.
- Procéder à l'empilage sans qu'aucun paquet ne dépasse des côtés de la pile.
- Les rangées doivent comporter des paquets de la même hauteur.
- Un empilage aligné protège mieux les encarts contre d'éventuels dommages.



Appliquer deux fiches d'identification aux côtés de la palette

- Ces fiches doivent comporter:
 - nom du journal
 - désignation de l'encart
 - date d'encartage
 - nombre total des encarts livrés
 - nombre des encarts sur la palette, nombre d'encarts par paquet, numéro de la palette, poids total de la palette
 - nom, adresse et téléphone de l'imprimeur
 - espace pour deux codes à barres.

Annexer un bulletin de livraison indiquant les points ci-dessus et auquel seront joints 10 modèles de l'encart.



Ficeler ou mettre sous film la palette chargée

- En cas de transport, sur de longs trajets en particulier, il est nécessaire de mettre sous film et de cercler les palettes pour protéger les encarts.
- Il est recommandé de cercler la palette avec deux tours dans chaque direction afin de répartir la force de pression et obtenir une pile plus équilibrée. En cas de cerclage, la palette doit être protégée par une coiffe en bois.

Adresse et horaire de livraison :

Centre d'impression de Monthey
Route du Triboulet 12
1870 Monthey

Livraison :

Du lundi-vendredi, 7 à 3 jours ouvrables avant parution
De 8:00 à 11:45 et de 13:00 à 16:15

Des questions ?

Nous sommes à votre disposition

ARCInfo

Plus d'infos : www.impactmedias.ch



impactmedias

Département marketing

Av. du Vignoble 3

2000 Neuchâtel

032 723 52 00

neuchatel@impactmedias.ch